

DEMANDE DE VISA DIPLOMATIQUE ET DE COURTOISIE

I. DIPLOMATE/PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE/PERSONNEL D'APPUI AU SEIN D'UNE AMBASSADE OU D'UNE ORGANISATION INTERNATIONALE :

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (à télécharger sur la rubrique visas)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossier
- Note verbale de demande de visa
- Une copie du billet d'avion aller-retour

II. PERSONNEL AFFECTE DANS LES ENTITES GOUVERNMENTALES MALAGASY BENEFICIAIRE DE VISA DE COURTOISIE :

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (à télécharger sur la rubrique visas)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossier
- Note Verbale d'accréditation émanant du Ministère Malagasy des Affaires étrangères
- Note verbale de demande de visa
- Une copie du billet d'avion aller-retour

III. PERSONNEL MUTE DANS LES ENTITES ETRANGERES A MADAGASCAR BENEFICIAIRE DE VISA DE COURTOISIE :

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (à télécharger sur la rubrique visas)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossier
- Note verbale de demande de visa
- Acte de nomination ou de mutation (Arrêté, décision, Note Verbale...)
- Une copie du billet d'avion aller-retour

IV. INVITE OFFICIEL DE L'ETAT MALAGASY/ PERSONNEL APPELE A EFFECTUER UNE MISSION DE COURTE DUREE BENEFICIAIRE DE VISA DIPLOMATIQUE OU DE COURTOISIE :

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (à télécharger sur la rubrique visas)
- 01 photo d'identité récente (à coller sur le formulaire de demande)
- Passeport original en cours de validité dont l'expiration est à plus de 6 mois après la date de retour. Il doit contenir au moins deux pages libres lors du dépôt de dossier
- Note verbale de demande de visa ou Lettre d'invitation officielle émanant de l'entité invitante (Etat malagasy, Ambassade ou Organisation internationale)
- Copie de la Convention bilatérale ou multilatérale ou Accord d'octroi de visas entre l'Etat malagasy et l'entité invitante ou copie du contrat pour les missionnaires et consultants
- Une copie du billet d'avion aller-retour

N.B : - Le visa de court séjour n'est pas transformable en visa de long séjour à Madagascar.

- Le service peut réclamer d'autres pièces justificatives complémentaires pour le besoin de l'instruction du dossier.
- Pour les demandes envoyées par courrier, prévoir au moins 10 jours avant la date de départ et joindre une enveloppe Chronopost pour le retour. Les enveloppes timbrées et les recommandés ne sont pas acceptés.
- Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Dépôt de demande de visa : Lundi au vendredi de 9H00 à 13h00

Retrait de passeport muni de visa : Lundi au vendredi de 14H00 à 16h30

Délai de traitement: 03 jours ouvrés pour compter de la réception du dossier complet

Email : servicevisas.ambamadparis@gmail.com